



**COMPTE-RENDU DE LA REUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FAUGUERNON**  
**DU MARDI 28 MARS 2023**

Le conseil municipal s'est réuni en mairie le 28 mars 2023 sous la présidence de M. Patrick FLAMAND, Maire.

Présents : M. Claude Guesdon, 1er adjoint, Mme Anne Duruflé, 2ème adjointe, Mme Dominique Gautier, M. Philippe Gurrey, M. Christophe Gentil, M. Denis Besnier, M. Remy Guillotin, M. Jean-Paul Malfilâtre, conseillers.

Absente excusée : Mme Marie-Claude Hubby, conseillère, représentée par Dominique Gautier

Secrétaire de séance : Anne Duruflé

La séance est ouverte à 15 heures, en présence de M. Martin, conseiller aux décideurs locaux, qui a participé aux délibérations jusqu'au point 6 de l'ordre du jour compris.

**A l'ordre du jour :**

**1) Délibération 1/2023 : Compte de gestion 2022**

Les recettes de fonctionnement : ..... 116 195,29 €

Les dépenses de fonctionnement : ..... 65 148,00 €.

Le résultat 2022 pour le fonctionnement 188 509,84 € suite au report de l'excédent de fonctionnement 2021

Les recettes d'investissement ..... 13 623,69 €

Les dépenses d'investissement ..... 46 535,66 €

Le résultat 2022 pour l'investissement s'élève à - 31 598,82 € suite au report de l'excédent d'investissement 2021

Le report excédentaire pour l'année 2022 s'élève à 156 911,02 €

Le compte de gestion est voté à l'unanimité, soit 10 voix

**2) Délibération 2/2023 : Compte administratif et affectation du résultat**

En l'absence du maire, vote à l'unanimité du compte administratif, soit 9 voix

Vote à l'unanimité de l'affectation du résultat, soit 10 voix

**3) Délibération 3/2023 : Subventions aux associations**

Ligue contre le cancer	60,00	Unanimité
Refuge animal augeron	265,10	9 voix Pour 1 abstention
ADMIR Moyaux	50,00	Unanimité
AGDM La Moyausaine	120,00	Unanimité
Les joyeux du 3ème âge	200,00	Unanimité
		9 voix Pour
AFM TELETHON	50,00	1 abstention
		9 voix Pour
APF France HANDICAP	50,00	1 abstention
Comité d'animation	400,00	Unanimité
Les anciens combattants	50,00	Unanimité
Sauvegarde de l'église	250,00	Unanimité

Soit un montant global de 1495,10 €

4) Délibération 4/2023 : Taxes communales

Les taux étant liés selon la réglementation, le maintien des taux est voté à l'unanimité soit :

- 33,77 % pour la taxe foncière bâtie
- 15,65 % pour la taxe foncière non bâtie
- 3,54 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires

5) Délibération 5/2023 : Budget primitif 2023

Les recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibrent à hauteur de 269 743,02 €

Et les recettes et les dépenses d'investissement à hauteur de 185 353,63 €.

Le budget primitif est adopté à l'unanimité.

6) Délibération 6/2023 : Fongibilité des crédits

La fongibilité de crédits de chapitre en chapitre au sein d'une même section permet au Maire de faire face à des dépenses imprévues avec un maximum réglementaire de 7,5 % des dépenses réelles par section sans avoir à convoquer une réunion du conseil municipal.

Vote favorable à l'unanimité

7) Délibération 7/2023 : Adhésion à la fondation du patrimoine

Le montant de la cotisation pour les communes de 500 habitants s'élève à 100 €

Vote favorable à l'unanimité

8) Délibération 8/2023 : Adhésion au refuge animal augeron  
Mr le Maire est autorisé à signer la convention avec le refuge animal augeron. La cotisation annuelle est de 1.10 euros par habitant.  
9 voix favorables - 1 abstention

9) Délibération : Aide pour les jeunes étudiants  
En 2022, deux étudiants ont bénéficié de cette aide.  
De nouvelles demandes ont été adressées à la mairie.  
Montant proposé par étudiant 120 €  
Vote favorable à l'unanimité

10) Délibération 10/2023 : Régime des heures complémentaires et supplémentaires  
Vote favorable à l'unanimité pour le paiement des 32 heures supplémentaires effectuées par la secrétaire de mairie à l'occasion du recensement de la population, soit 618 €

11) Délibération 11/2023 : Adressage et dénomination des chemins habités  
Il est proposé de renommer deux chemins :

Ancienne dénomination	Nouvelle dénomination
Chemin du Lieu Monfort	Chemin de la Vache
Par le chemin du Lieu Chouquet	
Chemin du Buisson	Chemin de la Ferme du Buisson
Partie Ouest	

Vote favorable à l'unanimité

12) Délibération 12/2023 : Devis entretiens paysagers et broyage  
Le devis de Kevin Paysage pour l'entretien des espaces verts pour un montant de 7 516,80 € sur un an, soit 12 passages est adopté à l'unanimité  
Le devis de l'entreprise Vermeulen pour le broyage du talus pour un montant de 480 €, soit 3 passages est adopté à l'unanimité.  
Soit un montant global de 7 996, 80 €

13) Délibération 13/2023 : Convention service instructeur  
Vote favorable à l'unanimité pour que la compétence en matière d'instruction des certificats d'urbanisme revienne, par un avenant à la convention avec l'agglomération, à la mairie. Ce service a coûté 322 € à la mairie en 2022.

Questions diverses :

- Relance du site internet de la commune. La question sera examinée lors du prochain conseil municipal sur la base des différents devis proposés à la mairie
- Entretien des chemins de Fauguernon en vue de leur mise en valeur sur l'ensemble du parcours
- projet d'aménagement d'un espace culturel et de loisir en plein air.

La séance est levée à 18 h 00.  
Le Maire, Patrick FLAMAND

